

Assemblée communale ordinaire du 15 décembre 2022

Point 3.2.2

Routes communales liées aux Amélioration foncières : Chemin du Moulin, Chemin de Vers-St-Pierre – complément

Introduction

Lors de l'assemblée communale du 5 avril 2012, le projet de réfection des routes communales et privées liées aux Améliorations foncières (AF) a été présenté. Ce projet a été mené en collaboration avec le bureau d'ingénieurs GEOSUD. Il nous a été imparti un délai de 5 ans pour réaliser la réfection de ces routes. Nous voulons en 2023 terminer ce programme de subventionnement AF afin de toujours pouvoir bénéficier des 59% de subventions.

1. Chemin du Moulin

Concernant le Chemin du Moulin, le tronçon concerné se situe depuis la croisée du Chemin de Vers St-Pierre jusqu'au Y

Travaux à effectuer :

Réfection de la banquette aval, du coffre de fondation et du collecteur EC sur 50 m
Longueur de ce tronçon : 190 m.



Coûts des travaux :

Coûts des travaux - Chemin du Moulin	120'000.—
Déductions d'immeubles N-A 5'000.- par immeuble non agricole	- 10'000.—
	<hr/>
Montant admis pour la subvention	110'000.—
Subvention fédérale (31%)	- 34'200.—
Subvention cantonale (28%)	- 30'800.—
	<hr/>
Total subvention fédérale et cantonale	65'000.—
	<hr/>
Total des coûts	120'000.—
Subvention fédérale et cantonale	- 65'000.—
	<hr/>
Total à la charge de la commune	55'000.—
	<hr/>

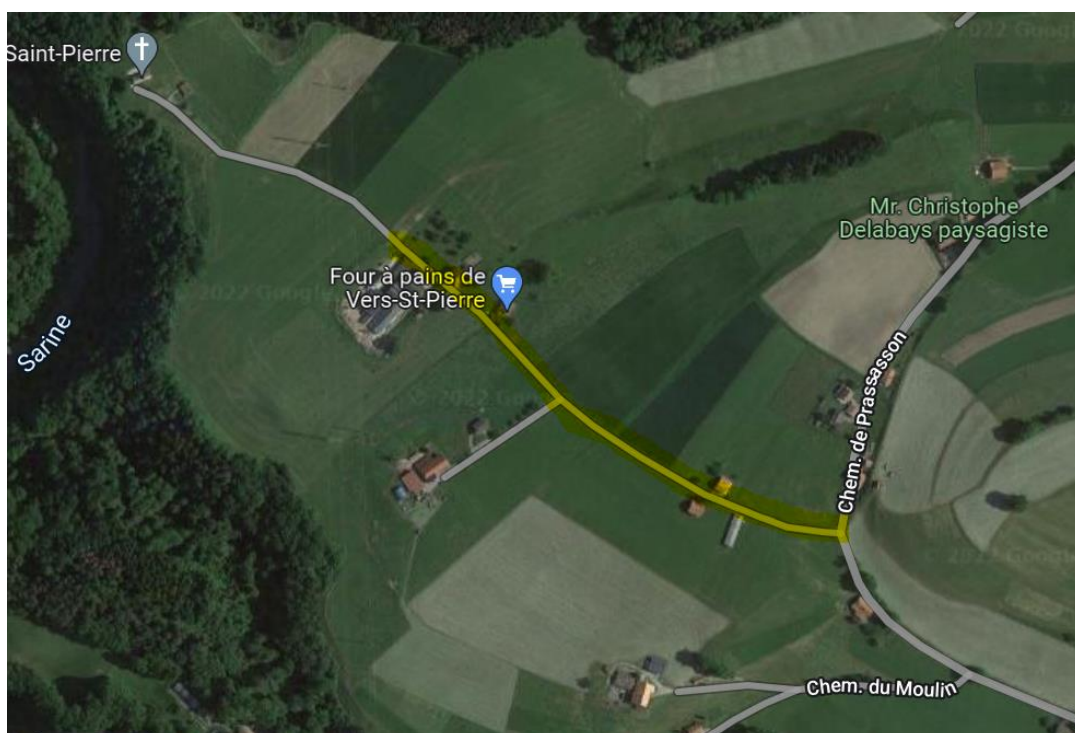
2. Chemin Vers-St-Pierre

Concernant le Chemin Vers-St-Pierre, le tronçon concerné se situe depuis la croisée du Chemin de Prassasson jusqu'à la ferme « Chemin Vers-St-Pierre 60 ».

Travaux à effectuer :

Réfection complète des banquettes et de la moitié du coffre de fondation.

Longueur de ce tronçon : 510 m.



Coûts des travaux :

Coûts des travaux - Chemin Vers-St-Pierre	197'300.—
Déductions d'immeubles N-A 5'000.- par immeuble non agricole	- 10'000.—
	<hr/>
Montant admis pour la subvention	187'300.—
Subvention fédérale (31%)	- 58'060.—
Subvention cantonale (28%)	- 52'440.—
	<hr/>
Total subvention fédérale et cantonale	110'500.—
	<hr/>
Total des coûts	197'300.—
Subvention fédérale et cantonale	- 110'500.—
	<hr/>
Total à la charge de la commune	86'800.—
	<hr/>

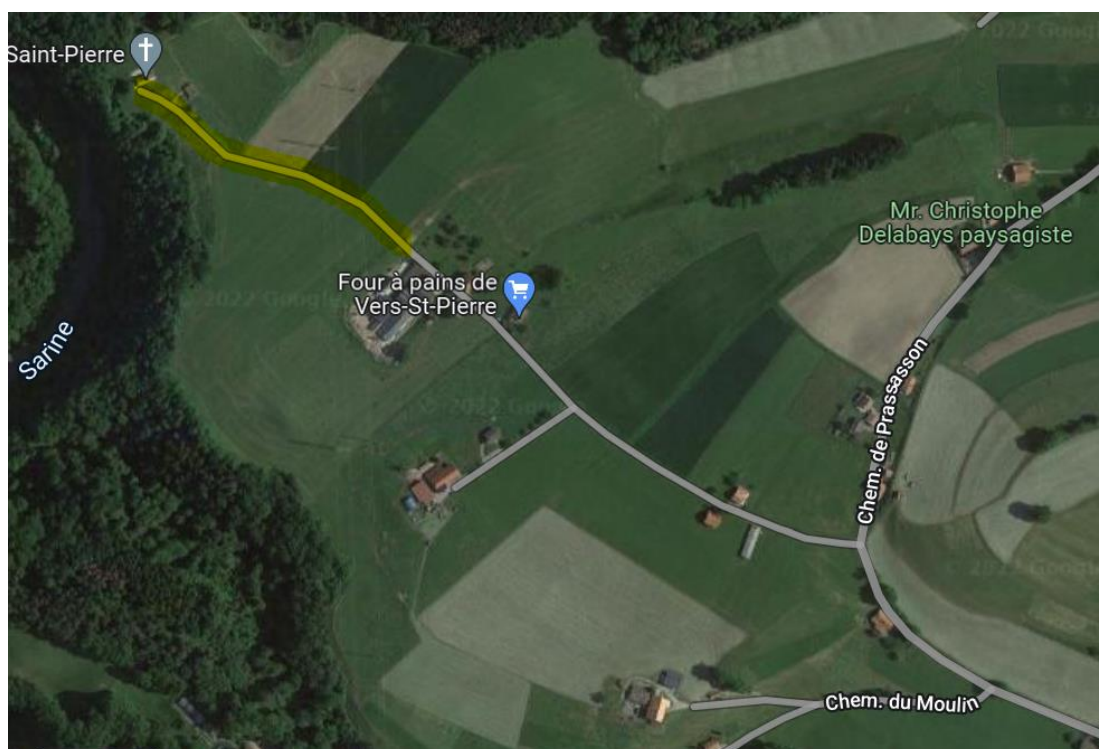
3. Chemin Vers-St-Pierre - tronçon de la ferme à l'église de Vers-St-Pierre

Le tronçon Vers-St-Pierre n'a pas été présenté lors de l'expertise fédérale de 2012. L'octroi des subventions pour ce tronçon n'est donc pas assuré.

Travaux à effectuer :

Réfection complète des banquettes et de la moitié du coffre de fondation

Longueur de ce tronçon : 330 m.



Total des coûts	128'900.—
Total à la charge de la commune	128'900.—

4. Récapitulations des coûts :

Chemin du Moulin	55'000.—
Chemin de Vers-St-Pierre	86'800.—
Chemin de Vers-St-Pierre – tronçon de la ferme à l'église	128'900.—
Total des 3 tronçons	270'700.—

5. Intérêts et charges d'amortissements

Financement par crédit bancaire		270'700.—
Intérêts	3 %	8'120.—
Amortissements	2.5 %	6'770.—
Total des charges 1^{ère} année		14'890.—

6. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

Position de la Commission financière

En sa séance du 21 novembre 2022, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.